REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYADE BATNA

DAIRA DE THENIET ELABED

COMMUNE DE CHIR

NIF N° :410002000005030005O2

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant règlementation des marché publics et des délégations de services public. En particuliers l'article 73. Et sur la base du procès-verbal d'ouverture des plis et d'évaluation des offres n° 29/2026 en date: 14/10/2026. Le président de L' APC de CHIR informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert **N°: 03/2026**. Conformément à la conclusion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation, selon le tableau suivant:

N°	Intitulé de L'opération	Entreprise retenue	Note Tec.	Montant (DA) Minimal	Montant (DA) Maximal	délai	Numéro d'identification Fiscale(NIF)
01	• Approvisionnement des cantines scolaires en produit alimentaires.	FEKOUS HAKIM	40/30	4.438.500,00	5.836.070,00	Année financer 2027	16905470003518800000
02	• Approvisionnement des cantines scolaires en fruit et légumes.	RAHMOUNI KAMEL	40/30	3.260.000,00	5.076.400,00	Année financer 2027	17005060021616400000
03	• Approvisionnement des cantines scolaires en pain.	AGOUDJIL SOUAD	30/25	270.000,00	380.000,00	Année financer 2027	28105470001115600500
04	• Approvisionnement des cantines scolaires en viande.	RAHMOUNI ADEL	30/25	1.350.000,00	2.205.000,00	Année financer 2027	19405350027811700

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de CHIR, au plus tard trois (03) gours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduite un recours auprès de la commission des marchés publies de L'APC de CHIR compétente dans un délai de dix (10) jours qui suivent la premier parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Le président de l'APC